



N° 02

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Objet :** Désignation d'un.e vice-président.e de la Commission d'Appel d'Offres du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

Le Conseil,

Vu les articles L. 1411-5, L. 1414-2, L. 1414-4 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article R. 2162-24 du Code de la Commande Publique ;

Vu les articles R. 213-40 et R. 123-41 du Code de l'Action sociale et des Familles ;

Vu la délibération initiale n°1 du Conseil d'Administration du 2 juin 2026 portant délégation de fonction de la présidence de la Commission d'Appel d'Offres du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

Vu la délibération initiale n°5 du Conseil d'Administration du 2 juin 2026 portant délégation de fonction pour la présidence de la Commission d'Appel d'Offres du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

### Délibère

#### Article 1

La délibération n° 5 du 2 juin 2026 est complétée par la présente délibération.

#### Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Yasmina MERZI, présidente de la Commission d'Appel d'Offres du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, Madame Juliette SABATIER est désignée pour la suppléer dans l'exercice de cette fonction, en tant que vice-présidente. La délégation est accordée à titre permanent pour la durée du mandat en cours. Elle est exercée sous le contrôle et la responsabilité du Maire qui peut y mettre fin à tout moment.

La Directrice Adjointe  
du Conseil d'Administration

Anne-Laure HOCHDEZ-PLANCHE

P/Le Président  
du Conseil d'Administration

Fatoumata KONÉ